



2014  
Conférence sur les  
politiques foncières  
en Afrique

## **APPEL À COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS POUR D'AUTRES FORMES DE PARTICIPATION**

### **2014 CONFÉRENCE SUR LES POLITIQUES FONCIÈRES EN AFRIQUE**

***Les politiques foncières en Afrique au cours de la  
prochaine décennie: assurer le développement  
agricole et la croissance inclusive***

**Du 11 au 14 novembre 2014  
ACCRA, GHANA**



Union africaine



Banque africaine de développement



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



**INITIATIVE SUR LES POLITIQUES FONCIÈRES**

## **Contexte général**

L'Initiative sur les politiques foncières (IPF) est une initiative conjointe de la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. L'IPF propose d'accueillir une Conférence biennale sur les politiques foncières en Afrique, qui sera un événement dédié aux politiques et aux échanges sur le foncier. L'objectif de la Conférence sera d'approfondir la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques foncières en Afrique à travers un meilleur accès au savoir et à l'information. Cette Conférence inaugurale sera coorganisée par l'IPF et le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), du 11 au 14 novembre 2014, à Accra, au Ghana.

La Conférence aura un effet catalyseur dans la création d'un espace pour présenter des activités de recherche, et pour attirer l'attention d'un large éventail de parties prenantes sur les enjeux et l'état des politiques foncières en Afrique. Les participants seront donc des représentants des gouvernements, des parlementaires, des agriculteurs, les chercheurs, des membres de la société civile, du secteur privé, des praticiens du foncier (géomètres, entreprises de cartographie, administrateurs), et les bailleurs de fonds. La Conférence sera également une plate-forme pour mettre en valeur des pratiques émergentes et prometteuses, et pour faciliter le réseautage entre les experts et les professionnels du foncier en Afrique.

La Conférence inaugurale se tiendra sous le thème: *«Les politiques foncières en Afrique au cours de la prochaine décennie: assurer le développement agricole et la croissance inclusive.»* Ce thème a été choisi dans le cadre de la déclaration de 2014 par l'Union africaine comme « l'Année de l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique. » Le format de la Conférence comprendra des séances plénières et des sessions parallèles, des événements, des expositions, et l'utilisation des médias sociaux dans le but d'atteindre un public plus large, y compris les jeunes.

Les organisateurs de la Conférence invitent maintenant la soumission des communications et d'autres formes de participation à la Conférence. Les résumés peuvent être soumis en vertu de certaines catégories et des sous-thèmes, comme suit:

### Catégories:

- Documents de la Conférence
- Affiches
- Expositions
- Événements parallèles

### Sous-thèmes:

- La croissance agricole inclusive (l'investissement agricole, les expériences de productivité, la sécurisation des droits foncières dans le cadre des investissements à grande échelle)
- Les cadres de gouvernance foncière – des expériences dans la mise en œuvre et la cohérence des cadres au niveau des pays (cadres spécifiques de gouvernance foncière, les implications pour les droits et la gestion foncières)

- Les droits fonciers des femmes - l'impact des réformes foncières et résoudre les goulots d'étranglement persistant dans les politiques foncières
- Garantir les droits fonciers sous différents régimes fonciers
- Des expériences et meilleures pratiques émergentes dans le développement et la mise en œuvre des politiques foncières (rurales et urbaines)
- L'administration foncière

Les résumés doivent intégrer les suivantes considérations transcendantes:

- Les jeunes
- L'eau
- Le genre

Les résumés de pas plus de 350 mots et toutes les demandes de renseignements doivent être soumis au plus tard le 9 août 2014, uniquement par courrier électronique à l'adresse: [africalandconference@uneca.org](mailto:africalandconference@uneca.org). Les communications peuvent être soumises en anglais ou en français.

### **Informations supplémentaires**

#### **Pourquoi devriez-vous envisager de soumettre une communication ?**

La Conférence sera le plus important l'événement sur les politiques foncières en Afrique. La plate-forme fournira aux présentateurs l'occasion de:

- Partager des résultats de recherche ou de bonnes pratiques dans le foncier avec des experts et les praticiens de l'Afrique et au-delà
- Approfondir les connaissances sur les aspects clés du développement et de la mise en œuvre de la politique foncière
- Développer ou approfondir les réseaux professionnels au niveau personnel et institutionnel
- Contribuer à la solidarité pour une meilleure gouvernance foncière en Afrique

#### **Comment les communications seront-elles sélectionnées ?**

Les organisateurs prévoient un niveau extraordinaire d'intérêt à la Conférence, et que plus de communications seront reçues que peuvent être présentées. La sélection des documents, des affiches et des expositions pour la Conférence sera donc réalisée par un Comité scientifique nommé par l'IPF. Le Comité est composé d'experts en politique foncière. La sélection des communications sera faite en conformité avec la procédure suivante:

##### *1. Sélection initiale*

Le Comité scientifique liste et sélectionne les résumés sur la base des critères suivants:

- La qualité du contenu
- L'originalité et l'innovation
- La conformité aux thèmes de la Conférence identifiés

- Une préférence sera accordée aux auteurs/présentateurs africains ou basés en Afrique
- La couverture géographique

L'acceptation conditionnelle de certaines communications, et des invitations pour les présentations, prolongées jusqu'à une date limite seront émises. Toute correspondance sera effectuée par courrier électronique.

## *2. Sélection finale*

Les sélections finales seront faites par le Comité scientifique.

Le Comité scientifique ne peut garantir que le type de présentation choisie sera accordé aux auteurs/présentateurs. La décision du Comité scientifique sera finale et aucune correspondance ne sera échangée.

### **Informations générales**

- Les auteurs qui soumettent des communications ne sont pas automatiquement inscrits à la Conférence sur les politiques foncières. Afin de participer et de présenter les auteurs doivent s'inscrire à la Conférence de la manière et aux dates précisées par les organisateurs de la Conférence.
- Il n'y a pas de frais nécessaires pour soumettre une communication.
- Tous les auteurs/présentateurs soumettant des communications devront confirmer ce qui suit:
  - ✓ Leur accord aux termes et conditions des organisateurs
  - ✓ L'intention de présenter le produit à la Conférence sur les politiques foncières en personne ou par des co-auteurs nommés
- Les auteurs/présentateurs qui souhaitent retirer leurs communications sont priés de le faire par les dates indiquées par les organisateurs de la Conférence.

### **Publication des documents de la Conférence**

Le Comité scientifique sélectionnera des communications parmi celles qui sont présentées à la Conférence pour publication dans des revues sélectionnées par les organisateurs de la Conférence. Le Comité scientifique peut présenter aux auteurs de certains documents des recommandations pour améliorer les documents.